

# Les entreprises du numérique, inquiètes pour leur avenir

*Les entreprises du secteur du numérique s'inquiètent pour leur avenir, avec des clients qui ont déjà commencé à réduire leur activité, selon une étude dévoilée jeudi par le syndicat professionnel Syntec numérique.*

Temps de lecture : minute

---

9 avril 2020

Le syndicat professionnel regroupe 2.000 entreprises de toutes tailles représentant 80% de l'activité et du nombre de salariés d'un secteur qui réalise 56 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie 510.000 personnes en France. Près de la moitié (46%) des dirigeants ayant répondu à une enquête menée entre le 30 mars et le 7 avril auprès des adhérents, s'inquiètent *"de la pérennité de leur entreprise si la reprise de l'économie ne se fait pas à un rythme normal dans trois mois"*, affirme Syntec numérique dans un communiqué. Leur nombre atteint 79% si l'activité n'est pas répartie dans six mois, selon cette étude à laquelle 166 entreprises ont répondu.

Les trois quarts des répondants anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre, en moyenne de -22,9%. Syntec numérique regroupe des éditeurs de logiciels, des entreprises de service du numérique (ESN) ou encore d'ingénierie et de conseil en technologies (ICT), cette dernière catégorie étant plus touchée par la chute d'activité.

## Les entreprises n'ont aucune visibilité sur

# L'avenir

Si les sociétés qui ont une activité récurrente de location de services semblent à ce stade relativement épargnées, *"toutes les activités de projets, qui sont souvent le fait des moyennes ou petites entreprises, sont très fortement impactées"*, a affirmé à l'AFP Godefroy de Bentzmann, le président de Syntec numérique. Or ce sont souvent ces petites ou moyennes entreprises qui disposent de la trésorerie la plus fragile.

Les difficultés de clients confrontés à l'épidémie de coronavirus font qu'il n'y a *"aucune visibilité"*, a-t-il déploré. *"Ils essaient de maintenir un filet d'activité, de trouver tous les moyens pour diminuer la charge pour eux"* avec la difficulté de ne *"pas complètement désarticuler l'écosystème autour d'eux"* pour pouvoir repartir le moment venu, a expliqué M. de Bentzmann. Si 98% des entreprises du secteur ont recours au télétravail, avec en moyenne quatre salariés sur cinq dans cette situation, deux tiers ont recours au dispositif de chômage partiel. Quelque 13,5% des salariés du secteur étaient ainsi au chômage partiel au 7 avril et *"on pense qu'il y en a plus"*, selon lui.